

Ces Wallons ont lâché leur job pour devenir leur propre patron

Ils étaient traducteur, enseignant ou éducateur et ont décidé de tout plaquer pour se lancer dans la grande aventure de l'entrepreneuriat. Cet été, *L'Avenir* vous propose de

suivre les trajectoires de ces nouveaux indépendants. Sept Wallons, sept profils qui ont choisi de rebattre les cartes de leur carrière après plusieurs années de salariat. Une décision singulière ? Pas tel-

lement, si on analyse un instant les chiffres officiels. Selon les données de l'Inasti, la Belgique compte aujourd'hui 783 826 indépendants à titre principal, soit près de 100 000 de plus qu'il y a dix ans. La création d'entreprises

à également bondi durant cette période, pour atteindre le nombre impressionnant de 115 645 *starters* en 2022. Quelles sont les motivations de ces patrons fraîchement établis ? Quels obstacles ont-ils ren-

contrés dans leur cheminement professionnel et personnel ? Ont-ils des regrets ? Chaque lundi, dans nos pages, ces témoignages seront accompagnés d'analyses mais aussi d'un mode d'emploi. Les différentes

étapes menant à la création d'entreprise seront ainsi détaillées au fil des semaines. Faut-il absolument être accompagné dans ses démarches ? Comment convaincre les banques ? Quelles aides financières solliciter ? Autant de

questions qui composeront, au terme de cette série estivale, une véritable boîte à outils, utile aux futurs indépendants. Sans angélisme, et en pointant également les revers que rencontrent nos protagonistes, la pré-

sentation de ces changements de cap se veut avant tout inspirante, porteuse d'espoir, à l'heure où le monde du travail est souvent associé à une pression intempesive et un mal-être grandissant.

CÉLINE DEMELLENE &

SEPT PROFILS, SEPT PROTAGONISTES

Céline Cambron

Ancienne prof de français et d'histoire, a ouvert ses chambres d'hôtes.



42 ans, mariée, 3 enfants

Marche-en-Famenne A créé Cachlea

« J'avais besoin d'être indépendante pour prendre mes propres décisions. »

Entre l'élaboration de journées thématiques, l'organisation de voyages scolaires et le soutien aux élèves en difficulté, Céline Cambron était une enseignante passionnée et impliquée dans son travail. Pendant plusieurs années, la Marchoise est sur tous les fronts, et allie ce métier très prenant à son quotidien de maman. En 2016, un événement va cependant l'amener à redéfinir les contours de sa carrière : « On a découvert une maladie rare chez le petit dernier qui n'avait que 3 ans, à l'époque. Un suivi thérapeutique s'imposait. » Céline essaie alors de tout gérer. « En 2018, cela m'a évidemment explosé au visage, et j'ai fait un burn-out. » Soutenue par son entourage, elle remonte petit à petit la pente et entame un virage à 180 degrés. Son projet ? La création de chambres d'hôtes écoresponsables. Une sacrée épopée qui a nécessité de déménager et d'engager d'importants travaux. Malgré les obstacles, Céline ne regrette absolument pas son choix : « J'avais besoin d'être indépendante pour gérer mes horaires, être présente pour mes enfants... et prendre mes propres décisions. »

Valérie Diez

Traductrice de formation, a lancé ses ateliers culinaires.



Fondatrice de FOODIEZ

50 ans, mariée, 2 enfants

Arlon

« Vivre de ma passion, je me suis dit que c'était maintenant ou jamais ! »

Son boulot dans une boîte de fonds d'investissement au Luxembourg devait être temporaire. L'idée initiale ? Y travailler quelques mois, le temps de décrocher un emploi en tant que traductrice. Finalement, Valérie Diez restera dans la finance pendant 20 ans. Pas tellement par choix : « Il y avait quand même des aspects intéressants dans ce travail. Mais la raison pour laquelle je n'ai pas quitté cette entreprise, c'est que je ne suis pas une grande aventurière... Je gagnais bien ma vie, j'ai pu avoir un temps partiel à la naissance de mon premier enfant, c'était confortable. Et puis, on se dit que ce ne sera pas forcément mieux ailleurs ! » Sa passion, elle la vit pendant son temps libre, derrière les fourneaux : « J'ai toujours adoré cuisiner. Et ce centre d'intérêt a pris de plus en plus de place au fil des années. » Après la rédaction d'un blog culinaire, elle décide de suivre une vraie formation de restauration, en cours du soir. Un plan social au sein de son entreprise la poussera à faire le grand saut, et à lancer ses ateliers culinaires. « Ce que je me suis dit, c'est que c'était maintenant ou jamais ! »

Antoine Mercenier Pauline Gaillard

Ont lancé leur bureau d'étude en éclairage

36 ans, en couple, 2 enfants, diplômé en illustration

Fondateurs de Luce lighting concept



« Quitter des emplois salariés et fonder notre société, c'était retrouver une certaine liberté. »

Antoine est issu du milieu artistique et a fait des études d'illustration ; Pauline est architecte d'intérieur. Les deux futurs associés ont d'abord été collègues dans une entreprise spécialisée en éclairage. « On faisait de l'implantation d'éclairage, c'est-à-dire que l'on recevait les clients pour s'occuper de leurs projets, et ce dans tous les secteurs d'activité, tant le résidentiel que le tertiaire, comme les bureaux par exemple. » Les Namurois apprécient leur job, mais regrettent de ne pas toujours pouvoir aller au bout des choses : « Il y avait notamment une partie showroom chez notre ancien patron. Le souci, c'est que nous étions constamment interrompus dans notre travail. Et puis, notre employeur était un grassiste, on avait la pression du chiffre, il fallait proposer certaines marques plutôt que d'autres. » C'est finalement pour retrouver une forme de liberté qu'ils fondent Luce lighting concept, un bureau d'étude en éclairage, il y a moins d'un an. « Ce qui est appréciable, c'est de pouvoir travailler avec qui on veut, dans une optique spécialisée, et dans des conditions qui nous conviennent davantage. »

Kamanda Milele

Ancienne éducatrice, a fondé sa marque de cosmétiques capillaires et va ouvrir son magasin d'alimentation africaine.



35 ans, célibataire, 1 enfant

Liège A créé Koko Dia

« En tant que maman solo, l'entrepreneuriat s'est imposé à moi. »

Le parcours entrepreneurial de Kamanda Milele est tout sauf un long fleuve tranquille. Éducatrice, la jeune femme a vite quitté ce métier, non par manque d'intérêt, mais par nécessité. « J'étais maman solo et je travaillais presque exclusivement en horaires décalés. L'entrepreneuriat s'est donc, en quelque sorte, imposé à moi. » Son premier concept ? Une marque de cosmétiques capillaires destinés aux cheveux crépus. « Je faisais mes propres produits pour les cheveux de ma fille parce que je ne trouvais pas vraiment ce qui me convenait sur le marché. » Petit à petit, elle convainc également son entourage, et décide de fonder sa marque. « Le souci, c'est que je suis arrivée au plus mauvais moment... en plein pendant le Covid. Rien ne s'est passé comme prévu, et ça n'a pas pris... » Cet échec n'a toutefois pas découragé cette battante qui va ouvrir, cet été, son propre commerce. « Cette fois, ce sera de l'épicerie fine et de l'alimentation générale africaine. Il y aura aussi des cosmétiques et de la petite décoration. (...) Si je me relance dans l'aventure, c'est parce que je ne supporte pas le chômage, et surtout, parce que je suis bien plus armée que lors de ma première expérience. »

Tom Evrard

Ancien journaliste, a ouvert son centre de plongée



55 ans, marié, 4 enfants

A créé Dive with Tom Amay

« Mes voyages ont été un premier déclic et m'ont amené à voir le monde différemment. »

Grand voyageur, Tom Evrard a réalisé son rêve en ouvrant son centre de plongée. Avant de vivre de sa passion, l'Amaytois a travaillé pendant plus de 20 ans comme journaliste. Un métier qui, au fil des années, lui convenait de moins en moins. « C'est un boulot qui a énormément évolué. On a eu moins de temps, on devait écrire pour le web, faire des photos nous-mêmes. Je ne m'y retrouvais plus, et je voyais bien qu'il y avait un problème... » Le déclic ? Une restructuration, même si l'idée percolait déjà depuis un bon moment. « Mes voyages n'ont pas été étrangers à cette décision, parce qu'on voit la vie différemment. Avec mon épouse et mes enfants, nous sommes partis pendant quatre ans sur un voilier. Nous avons fait tout un tour qui nous a notamment amenés en Amérique centrale. Là-bas, nous avons découvert qu'on pouvait vivre autrement que selon notre modèle occidental, et le métro-boulot-dodo. » Aujourd'hui, Tom forme aussi bien les débutants que les plongeurs confirmés. Et son agenda ne désemplit pas. « Le plus agréable ? Ce sont les rencontres, les élèves qui sont tous très différents... et le fait de pouvoir gérer mon activité comme je l'entends. »

Bastien Jehotte

Ancien responsable data, a créé son magasin dédié à l'opéra.



38 ans, marié, 4 enfants

Liège À l'initiative de Chez garçon

« J'aimais mon travail comme salarié, mais l'envie de changement a pris le dessus. »

Bastien Jehotte a toujours voulu fonder son propre projet. L'idée de devenir indépendant n'a d'ailleurs jamais vraiment effrayé ce Liégeois, diplômé d'un master en entrepreneuriat. Mais encore fallait-il trouver la bonne idée, celle qui ferait toute la différence : « J'ai d'abord travaillé comme responsable du département data chez Ethias. Un boulot que j'aimais beaucoup. Mais à un moment donné, l'envie de changement a pris le dessus... » En 2018, il ouvre alors son magasin, entièrement dédié à l'opéra. « Avec ce commerce, l'objectif était de proposer des produits artisanaux et locaux qui seraient de l'ordinaire. » Le bouche-à-oreille fonctionne et les clients sont de plus en plus nombreux à pousser la porte de « Chez garçon ». Les inondations de juillet 2021 et, récemment, la crise du pouvoir d'achat auront malheureusement raison de ce projet. « Je me suis arrêté à temps », dit Bastien, qui a mis la clé sous le paillasson cette année. Loin d'être amer, le trentenaire se voit déjà relancer la machine. « Je savais que l'idée d'entreprendre allait vite revenir... Je garde cette possibilité à l'esprit, mais clairement, cela attendra... »



Devenir indépendant? « Le statut n'effraie plus »

C'est un fait : la Belgique n'a jamais recensé autant d'indépendants. Les raisons ? Des secteurs qui rechignent à engager, mais aussi un changement de perception de ce statut dans la société.

ils sont actifs dans le secteur des services, de la construction ou exercent une profession libérale. Ces dernières années, le nombre d'indépendants à titre principal a connu une hausse importante en Belgique (voir infographie). Dans la même dynamique, à l'exception de 2022, la création d'entreprises a suivi une courbe ascendante, et ce dans les trois régions du pays. « Pendant très longtemps, la création d'entreprises ne parlait pas aux gens. Le statut d'indépendant était considéré comme risqué, il fallait convaincre la famille, l'entourage. Aujourd'hui, cette perception a manifestement changé. C'est devenu courant. Culturellement, ce n'est plus vraiment un obstacle à franchir », observe Didier Van Caillie, professeur à HEC (UCLiège).

Les profils des indépendants ont également évolué et sont de plus en plus variés. En termes de secteurs, les services ont enregistré un vrai boom et représentent désormais deux entreprises nouvellement créées sur cinq, selon les données du Starter Atlas 2023, publié par UCM.

Unizo, et GraydonCreditSafe. On note par ailleurs davantage de dispersion en termes de tranches d'âge. « Les étudiants entrepreneurs sont de plus en plus nombreux. Cela s'explique par le fait que beaucoup de cursus, universitaires comme non universitaires, proposent désormais des formations à l'entrepreneuriat. » À l'autre bout du parcours professionnel, les personnes de plus de 55 ans s'engagent aussi plus facilement dans cette voie. « On a effectivement des individus de 55-60 ans qui s'établissent pour la première fois comme indépendants, souvent parce que le régime de pré-pension les a amenés à quitter le salariat, alors qu'ils avaient encore un potentiel et l'envie de travailler. »

Entre nécessité et volonté d'autonomie

Pour comprendre ces chiffres favorables, l'argument de la quête de sens, bien que plus prégnant depuis la crise du Covid, ne suffit pas. « La première idée que j'avance pour expliquer cette hausse, c'est que certaines personnes prennent le statut d'indépendant, mais en ne fournissant leurs services qu'à une seule entreprise. C'est ce qu'on appelle les faux indépendants », souligne Marcus Dejardin, professeur d'économie à l'UNamur et à l'UCLouvain. Cette mutation est souvent le fait de l'entreprise elle-même. « Pour l'entreprise, les charges qui pèsent sur le travail salarié

sont jugées trop élevées. Elle va donc transférer le coût de cette sécurité sociale vers le travailleur. Ce dernier deviendra indépendant, mais pas par choix. » La notion de charges pour l'entreprise peut d'ailleurs être très vaste. La perspective de devoir potentiellement payer des indemnités de licenciement peut, par exemple, déjà freiner l'engagement salarié. Autre facteur déterminant dans ces changements de cap : l'importance des notions de liberté et d'autonomie. « C'est bien simple, on ne comprendrait pas pourquoi certaines personnes se lancent comme indépendantes si on n'intégrait pas la valeur de l'autonomie dans leur satisfaction. Car du point de vue salarial, la plupart ne s'y retrouvent pas ! »

Enfin, si cet aspect s'avère minoritaire, Marcus Dejardin relève qu'un grand nombre de personnes talentueuses jugent désormais plus intéressant de vendre leurs compétences à plusieurs sociétés. Ces travailleurs vont alors négocier leurs conditions de rémunération. « Il faut certainement mettre cela en lien avec la compression des salaires en Belgique. Autrement dit, dans un secteur donné, il existe un salaire moyen. Cela signifie que les personnes talentueuses ne vont pas gagner beaucoup plus que les autres. »

Une analyse que partage, en substance, Didier Van Caillie : « Le contexte belge rend le tra-



vail salarié très coûteux, avec un salaire net en poche relativement limité. Les personnes les plus impliquées dans leur travail ont donc souvent la conviction qu'elles gagneraient mieux leur vie en s'établissant comme indépendantes. »

Le défi du chômage

Mais au fond, quel est l'intérêt pour la Belgique, et singulièrement pour la Wallonie, de compter davantage d'indépendants ? Cette hausse contribue-t-elle à réduire le taux de chômage ? Rappelons qu'au sud du pays, ce dernier

atteint 8,4 % contre 3,2 % en Flandre. « L'un des problèmes en Wallonie, c'est qu'il y a encore des poches de chômage avec des personnes très éloignées du marché du travail, analyse Marcus Dejardin. Dans certains cas, on peut parler de chômage structurel. » Dès lors, même si la conjoncture semble favorable et que des emplois sont créés, « ces personnes ne se tournent probablement pas vers ces métiers ». Face au défi que représente la baisse du taux de chômage, nos deux interlocuteurs se rejoignent sur un point : la diffi-

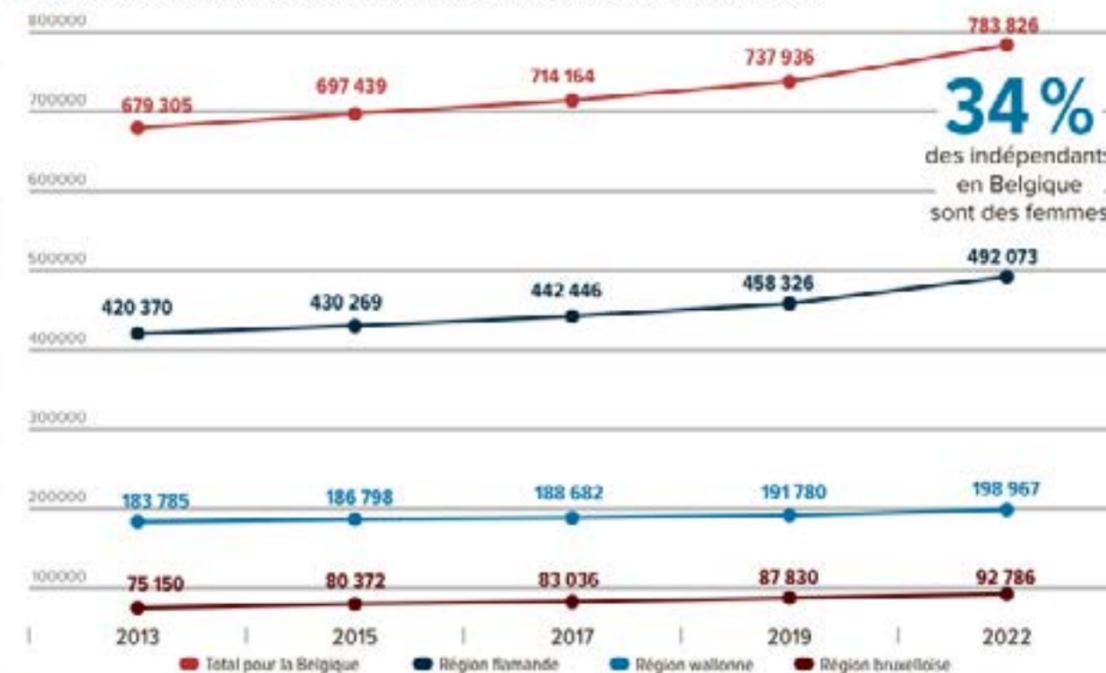
culté, pour les indépendants, d'engager du personnel. « Certains observateurs estiment qu'on pourrait résoudre le problème du chômage si chaque indépendant créait ne serait-ce qu'un emploi, relate le professeur d'économie. Le souci, c'est que l'indépendant est soumis à toute une série de charges qui sont identiques, que vous ayez un ou 100 salariés. Cela signifie que le coût fixe pour une seule personne est exorbitant ! Et le volet administratif est également fastidieux. » Concrètement, aller au-delà de l'autocréation d'emploi paraît compliqué. « Les personnes qui se lancent dans l'entrepreneuriat cherchent de la flexibilité et préfèrent souvent travailler avec un autre indépendant plutôt que de recruter, ajoute Didier Van Caillie. Engager, c'est retomber dans la rigidité du contrat de travail salarié. »

Les chiffres du Starter Atlas confirment cette analyse : en 2022, seuls 7 % des nouvelles entreprises ont engagé du personnel. Parmi les structures encore actives 5 ans après leur création, moins d'une sur 10 compte un travailleur.

CÉLINE DEMELENNE

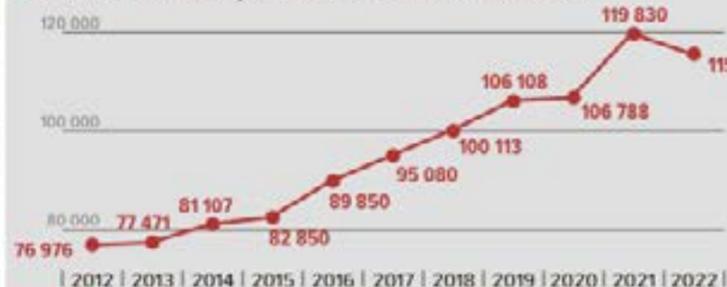
CHIFFRES CLÉS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Le nombre d'indépendants à titre principal ne cesse de croître depuis 2013



34%
des indépendants
en Belgique
sont des femmes

La création d'entreprises a toutefois ralenti en 2022



-3,49%
de starters par rapport
à 2021

Répartition territoriale des starters



11,9

En Belgique, le Brabant flamand est le champion de l'entrepreneuriat avec 11,9 créations d'entreprises pour 1 000 habitants



7,1%

des entreprises créées l'an dernier ont engagé du personnel

Les principaux secteurs d'activité



Les flops de 2022

LE COMMERCE DE GROS (-29,35 %)
LE COMMERCE DE DÉTAIL (-23,89 %)
L'INDUSTRIE (-15,37 %)

Moins d'entreprises créées : un déclin préoccupant

L'UCM tire la sonnette d'alarme : en 2022, la création d'entreprises a chuté. Une première en 10 ans.

S'il confirme la tendance favorable en matière de création d'entreprises ces dix dernières années, Arnaud Deplae, secrétaire général de l'Union des classes moyennes, émet tout de même quelques réserves. « Les chiffres le montrent, l'année 2021 a été exceptionnelle. C'est assez logique puisque la création d'entreprises a stagné en 2020 à cause du Covid », observe-t-il en passant en revue le dernier Starter

Atlas 2023, publié par UCM, Unizo et GraydonCreditSafe, dont l'objectif est de réaliser un relevé de l'activité entrepreneuriale dans notre pays. L'année 2021 aurait donc profité d'un rattrapage, auquel s'ajoute notamment une quête de sens héritée de la crise sanitaire. « Le confinement a poussé certaines personnes à vouloir changer de vie. »

Ce tableau vient néanmoins de s'assombrir : pour la première fois en une décennie, les chiffres relatifs à la création d'entreprises enregistrent une baisse de 3,49 %, entre 2021 et

2022. « On s'est demandé si c'était conjoncturel. A priori, la réponse est "oui", puisque 2021 a été extraordinaire. Cela ne peut donc pas se répéter chaque année. Cependant, en observant les premiers chiffres de 2023, on se rend compte que le déclin est toujours bien présent, cela continue à descendre... » Le secrétaire général s'inquiète de ce qui s'apparente selon lui à « une cassure structurelle ».

Il s'agit aujourd'hui d'une observation qui devra toutefois être confirmée dans le cadre de l'analyse du second trimestre 2023. S'il n'y a

évidemment pas d'explication toute faite, Arnaud Deplae pointe les résultats interpellants de plusieurs grands secteurs d'activité, à savoir le commerce de détail, menacé par la vente en ligne, mais aussi le transport et la construction. « Que la construction connaisse un ralentissement de la création d'entreprises est perturbant à ce stade... » Si 2022 reste objectivement une année positive, cette chute du nombre d'entreprises créées est préoccupante pour l'UCM, « et nécessitera une attention particulière des politiques ». C. DEM